

Responsabilité sociale des entreprises dans l'écoparc industriel de la Grande Prairie

Par Isabelle Durand



Figure 1 : Maisons de la rue Haig face à la base militaire de Longue-Pointe

À quoi servent les entreprises? À faire de l'argent, disait-on auparavant. Aujourd'hui, la réponse s'avère plus nuancée.

Ce sont les changements climatiques qui ont forcé les compagnies à revoir leur rôle social. « Les changements climatiques constituent un point de bascule, estime Ivan Tchotourian, codirecteur du Centre d'études en droit économique de l'Université Laval. [...] Cela explique pourquoi, aujourd'hui, dans plusieurs pays, on débat de l'objet de l'entreprise et qu'émergent des modèles et des missions d'entreprises élargies. » (1)

Les compagnies élargissent leurs rôles, ciblent les nuisances qu'elles occasionnent et cherchent à réduire leurs effets.

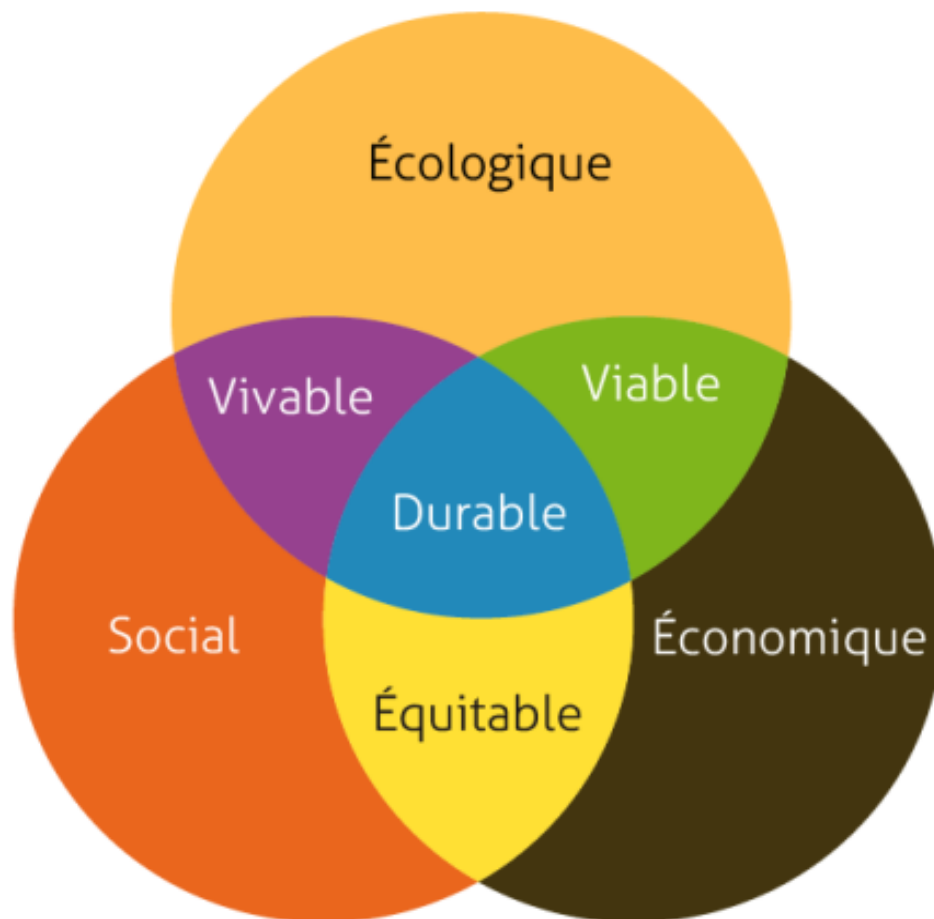


Figure 2: Le concept de développement durable

ÉVEIL DES ENTREPRISES AUX IMPACTS SOCIÉTAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Par des lois et des statuts, les gouvernements encouragent les entreprises à réduire leur empreinte sociale et environnementale. La norme internationale ISO 26000 :2010 a d'ailleurs tracé les lignes directrices pour toutes les organisations sur leur responsabilité sociétale. (2)

La Banque de développement du Canada définit la responsabilité sociale des entreprises comme étant « [...] l'engagement que prend une entreprise (de gérer) les effets sociaux, environnementaux et économiques de ses activités de façon responsable et conforme aux attentes du public. » (3)

Certains pays commencent à légiférer sur le sujet. En France, au printemps 2019, « le projet de loi Pacte prévoit amender le Code civil pour inciter les entreprises à s'interroger sur l'impact sociétal et environnemental de leurs activités. » Aux États-Unis, on a créé le statut de *benefit corporation* ou B Corp. La Colombie-Britannique, avec le projet de loi M-216, suivra cette année l'exemple de son voisin américain. Au Québec, le Conseil du patronat a ajouté l'impact des changements climatiques à sa liste de priorité pour 2018-2022. (4)

L'écoparc industriel de la Grande Prairie devrait s'inscrire dans cette mouvance et en faire un modèle pour la province. Selon le document de la ville de Montréal, le projet d'écoparc entend favoriser une écologie industrielle respectueuse des citoyens. Il projette un développement économique plus vert et plus durable. Il vise aussi à réduire les nuisances occasionnées par ses activités. (5)

Le principal défi est de passer de la parole aux actes. Le principe de durabilité, dans le monde réel, semble être un concept élastique. L'économie l'emporte trop souvent contre le social et l'environnement. Selon Philippe Terrier, maître d'enseignement et codirecteur du laboratoire d'ingénierie pour le développement durable de l'ÉTS, « beaucoup de projets dits de « développement durable » sont en réalité conventionnels, car dans ce domaine comme dans d'autres, il existe différentes écoles de pensée : certaines mettent de l'avant une durabilité faible, et d'autres, une durabilité plus grande. » (6)

NUISANCES SUBIES PAR LE SECTEUR

Les principaux acteurs de l'écoparc industriel devraient écouter les citoyens déjà éprouvés par des nuisances. Voici quelques problèmes vécus par le secteur Longue-Pointe.

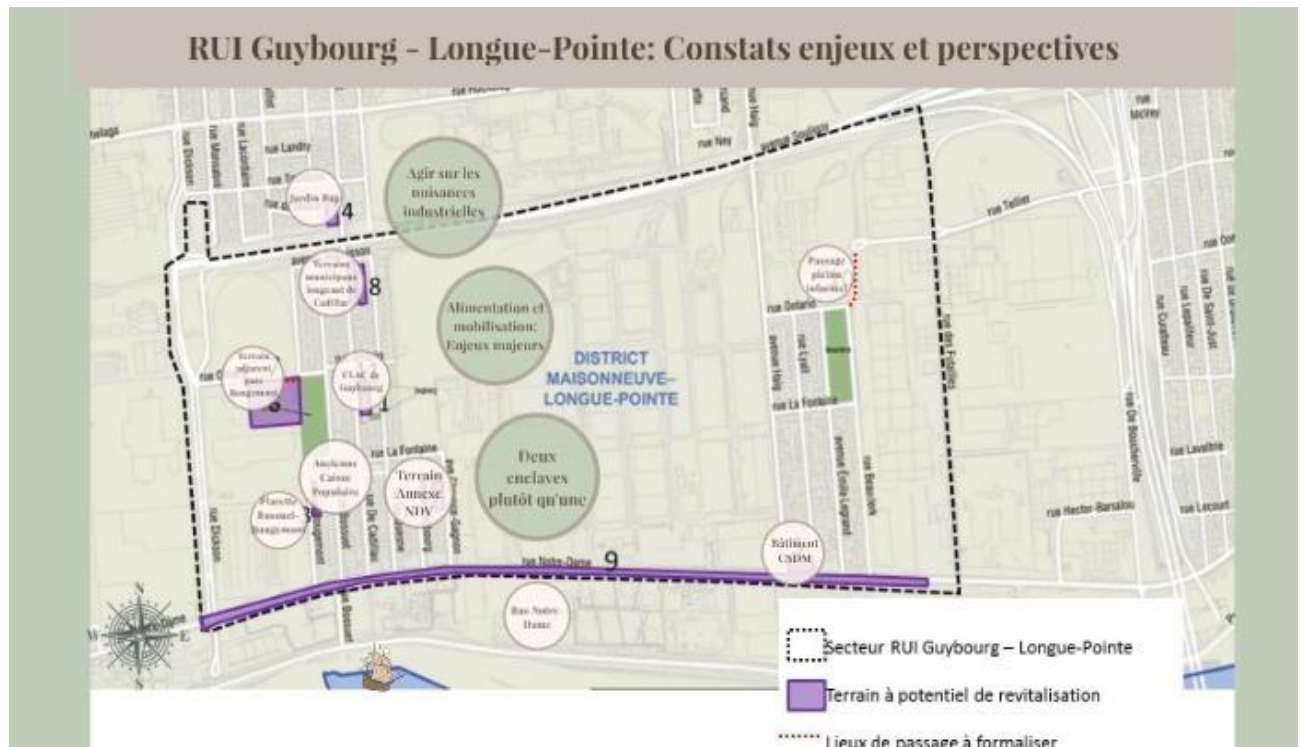


Figure 3: Portrait de la Revitalisation urbaine intégrée de Guybourg/Longue-Pointe

- 1) Secteurs enclavés de Guybourg et Longue-Pointe (voir figure 3) : le développement du port de Montréal, le tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine, les industries partenaires, la base militaire et le réseau routier ont amené l'enclavement des secteurs résidentiels.
- 2) Bruit: une publication de l'OMS « Night Noise Guidelines for Europe » recommande un niveau de bruit extérieur la nuit de 40 dBA ainsi qu'une limite maximale de 55 dBA. Les résultats obtenus pour une journée de 24h, à Longue-Pointe en décembre 2018, démontrent que les rues Haig (rue de transit avec 62,8 dBA) et Notre-Dame (72,2 dBA) sont principalement touchées par les bruits du transport et des industries. Ces résultats dépassent la limite maximale recommandée de 55 dBA. L'intérieur de la zone est plus à l'abri. (7)

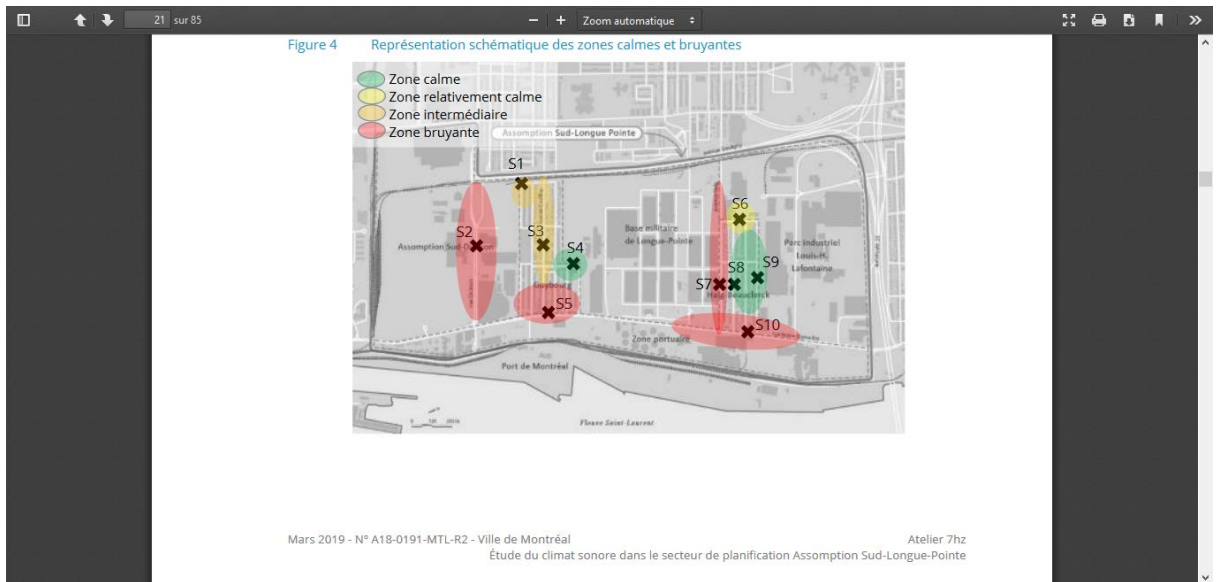


Figure 4: Étude sonore: zones calmes et bruyantes de Guybourg et Longue-Pointe

- 3) **Camionnage**: la circulation dans le secteur est intense. Selon l'aménagement routier proposé par l'écoparc industriel, le niveau de bruit diminuerait dans Longue-Pointe, près de la rue Notre-Dame, à cause de la diminution prévue du camionnage sur cette artère. Par contre, la rue des Futailles verrait le trafic augmenter. (7)

23 sur 85 Zoom automatique

13

Tableau VII Trafics routiers considérés pour les simulations

Trafic (véh/j)	Orientation	Configuration actuelle	Configuration n°1	Configuration n°2	Configuration n°3
Rue Notre-Dame	Est	26 640	22 582	22 727	22 582
	Ouest	24 624	21 071	21 216	21 071
Avenue Souigny	Est	26 530	28 554	28 699	28 899
	Ouest	26 530	28 303	28 448	28 648
Rue Dickson	Nord	27 312	9 102	9 392	9 102
	Sud	17 016	1 702	1 992	1 702
Autoroute 25	Nord	64 512	64 512	64 512	64 512
	Sud	64 512	64 512	64 512	64 512
Rue des Futailles	Nord / Sud	4 800	8 596	8 596	8 596
Prolongement du Boulevard de l'Assomption	Nord	-	22 843	22 843	22 843
	Sud	-	18 868	18 868	18 868

Figure 5: Données du trafic routier dans Assomption-sud Longue-Pointe

- 4) Poussières fines : les activités industrialo-portuaires et le trafic routier génèrent beaucoup de pollution. Les citoyens en subissent les contrecoups. La récolte de données s'avère nécessaire pour établir un portrait du secteur et rectifier la situation.



Figure 6: Rue Notre-Dame (secteur Guybourg)

- 5) Laidetour de l'environnement : les activités industrialo-portuaires ont défiguré le secteur, tant pour l'environnement que pour les citoyens.

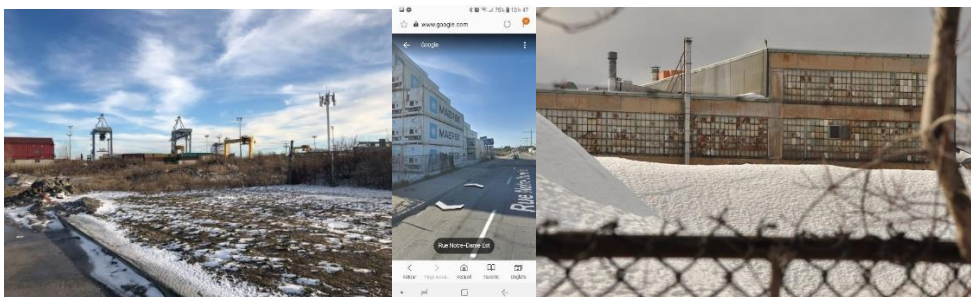


Figure 7: Port de Montréal, conteneurs et industrie

- 6) Îlots de chaleur : le secteur Assomption-sud Longue-Pointe est accablé par les îlots de chaleur. L'indice de canopée y est très faible; elle recouvre seulement 4,73% du secteur. (8) Ce qui est nettement insuffisant. Il faut conserver les zones vertes et augmenter la canopée. En 2007, l'indice de canopée de Montréal s'élevait à 20,3%.

(9) Notre secteur est déficitaire vis-à-vis le reste de Montréal.

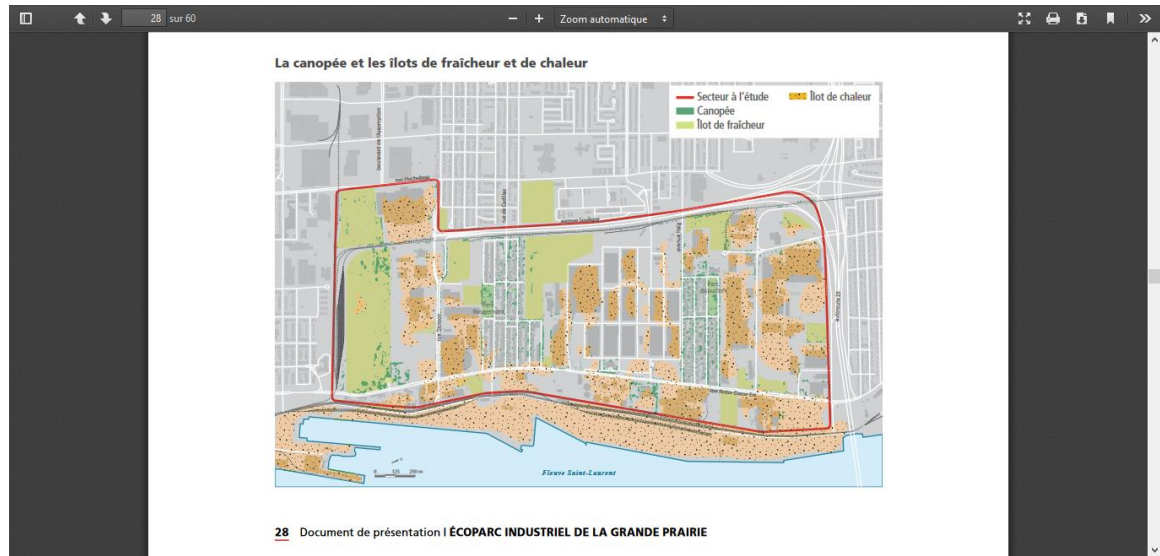


Figure 8: La canopée et les îlots de chaleur dans l'écoparc industriel de la Grande Prairie

7) Contamination des sols : cela complique le développement résidentiel du secteur, qui a pourtant été possible dans les Shop Angus.

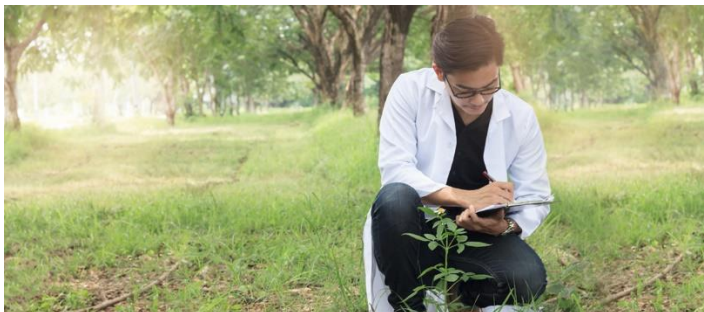


Figure 9: Coûts et études associés à la décontamination

8) Problème de la mobilité active : l'enclavement des secteurs Guybourg et Longue-Pointe complique la mobilité active. Les circuits segmentés des autobus de la rue Notre-Dame rendent difficile le lien avec le centre-ville. Les deux enclaves n'ont pas de liens piétonniers pour sortir à l'est et à l'ouest (figure 3 : voir les pointillés). Le service Bixi n'est pas disponible dans les deux secteurs.

Les instigateurs du projet d'écoparc industriel de la Grande Prairie pourraient compenser les citoyens de diverses façons pour neutraliser les effets de leurs activités. Le but serait d'atteindre une sorte d'état « carboneutre ». **Par son aménagement et son système de compensation, l'écoparc pourrait avoir un impact neutre sur les citoyens et l'environnement. C'est par là que passe l'acceptabilité sociale.**

PISTE DE SOLUTIONS COMPENSATOIRES

Dans cette section, j'apporterai des solutions qui, à mon avis, pourraient amoindrir et compenser les effets des activités industrialo-portuaires. Je me concentrerai sur le secteur Longue-Pointe où j'habite. Je passerai une par une les compagnies qui entourent mon quartier. J'espère humblement contribuer à l'amélioration du projet.

PORT DE MONTRÉAL

Le principal acteur de l'écoparc industriel est le Port de Montréal. Ce projet est conçu spécialement pour lui. D'ailleurs la PDG du Port affirmait, en mai dernier : « La super-infrastructure dont je parle...c'est évidemment la chaîne logistique de Montréal... et le Port est au cœur de cette plaque tournante. » (10)



Figure 10: Le port de Montréal

Cette instance fédérale est le 2^e port en importance au Canada et a encaissé des revenus de 112,6 millions de dollars en 2017. (11) Le port a les moyens financiers de dédommager les citoyens pour les nuisances occasionnées dans le passé et pour celles à venir. L'état actuel de la rue Notre-Dame nous démontre clairement le peu de considération qu'a eu le port de Montréal pour ses voisins dans les dernières décennies.

L'écoparc industriel de la Grande Prairie est l'occasion rêvée pour le port de Montréal de se racheter, de neutraliser ses effets et de financer de grands projets pour la communauté. Par exemples :

- 1) Aménagement d'un mur végétalisé tout le long de ses installations et de celles de ses partenaires sur la rue Notre-Dame. Des scientifiques du Jardin botanique de Montréal ont fait l'essai expérimental d'un mur de saules des vanniers. « L'efficacité des murs végétalisés comme coupe-son vient de la terre qui remplit l'espace entre les deux rangées de branches [...] Ce sont les végétaux qui retiennent la terre, embellissent la clôture et captent les polluants [...]» (12) Depuis mai 2005, ce mur borde la rue Pie-IX, le long du Jardin botanique. Il est d'une longueur de 115 mètres et d'une hauteur de 2 mètres. Ce mur est beau et économique. On pourrait faire appel à l'expertise du Jardin botanique pour le reproduire sur la rue Notre-Dame.



Figure 11: Mur végétalisé du Jardin botanique de Montréal

- 2) Aménagement d'une piste cyclable aux accents maritimes et d'un belvédère. La piste cyclable de la rue Notre-Dame pourrait innover avec la technologie du béton Luciole. C'est original et moderne. « Le béton Luciole pourrait, à l'avenir être utilisé dans des applications liées à la signalétique. [...] A l'inverse de traitements catadioptriques,

qui ne font que renvoyer des rayons lumineux, la phosphorescence émet de la lumière en continu. » (13)



Figure 12: Piste cyclable lumineuse en Pologne

- 3) Contribution à la réhabilitation du ruisseau Molson pour contrer les îlots de chaleur et embellir l'environnement.



Figure 13: Réhabilitons le ruisseau Molson

- 4) Plantation d'arbres au port et chez ses partenaires. Le centre de formation des pompiers est un bel exemple à suivre. Les autres entreprises qui ont pignon sur la rue Notre-Dame sont trop souvent minéralisées et sans végétation.



Figure 14: Centre de formation: Service de sécurité incendie de Montréal (6650 rue Notre-Dame est)

5) Oeuvres d'art sur les usines ou les silos de la rue Notre-Dame. Voici un bel exemple à Détroit qui renaît de ses cendres.



Figure 15: The illuminated mural de Katherine Craig à Détroit

6) Augmentation du nombre d'employés locaux.

Ces mesures compensatoires redynamiseraient le secteur et harmoniseraient les relations citoyens-port.

NAPA-PIÈCES D'AUTO

La compagnie Napa est située au coin de Haig et Ontario. Le terrain possède quelques beaux arbres. Il y avait auparavant un sentier piétonnier informel reliant l'enclave Longue-Pointe au secteur industriel L-H Lafontaine, c'est-à-dire de la rue Beauclerk/Ontario à la rue Tellier (voir pointillé de la figure 3). Napa-Pièces d'auto, depuis un peu plus d'un an, a malheureusement clôturé son terrain et bloqué cet accès aux citoyens de Longue-Pointe et aux travailleurs du secteur industriel qui prennent l'autobus Langelier. La clôture a été éventrée par des piétons pour pouvoir circuler.

La solution serait que Napa vende à la ville de Montréal une parcelle de son terrain longeant les services transfrontaliers canadiens (groupe Lafrance) pour déboucher sur la rue Tellier.

La première compensation de Napa serait de l'ordre de la mobilité active.

La deuxième compensation serait de déplacer le trafic des camions de Napa sur la rue Tellier, pour atteindre directement le réseau routier.

Présentement, les camions circulent jour et nuit sur la rue Haig dans un secteur résidentiel. Certains citoyens du secteur se sont déjà plaints du bruit à cet effet.



Figure 16: Ancien sentier piétonnier

SAQ

La SAQ est un voisin important à l'est. Plusieurs travailleurs prennent l'autobus Langelier et circulent dans le quartier à l'heure du dîner. Les abords de la SAQ, sur les rues Tellier et des Futailles, manquent cruellement d'arbres. Il faudrait planter des arbres le long de ces rues.



Figure 17: Îlot de chaleur sur la rue des Futailles

La responsabilité sociétale est importante pour la SAQ : « C'est en partageant et en nous impliquant activement dans notre milieu que le mot communauté prend tout son sens. C'est pourquoi nous avons fait de l'aide alimentaire notre cause d'entreprise. À la SAQ, nous croyons qu'avant de bien boire, il est essentiel de bien manger. Nous voulons également contribuer à l'essor des producteurs locaux afin de faire découvrir le talent d'ici.» (14).

La SAQ pourrait financer le Vélo-marché qui est un kiosque maraîcher ambulant au parc Beauclerk. Ce vélo-marché est animé durant la période estivale par la Maison des jeunes Magi et La piaule de Guybourg . Ce service maraîcher veut contrer le désert alimentaire dans les enclaves Guybourg et Longue-Pointe, favoriser les cultivateurs locaux et offrir une première expérience de travail aux jeunes du secteur. Ce serait un beau retour pour la population de Longue-Pointe et Guybourg.



Figure 18: Le vélo-marché

ANCIENNE COMPAGNIE ÉNERGIZER

Les rumeurs sont que les bâtiments serviraient à héberger des serveurs informatiques. Le problème serait le bruit de la ventilation servant à refroidir les salles informatiques. À Paris, en 2016, des citoyens se sont plaints de cette situation: « Ce n'est pas tant la salle des machines qui pose

problème, mais le système de ventilation installé sur le toit et qui émet un « vrrrrrrrrrrr » permanent...(15)



Figure 19: Ancienne compagnie Énergizer et possible centre de données infonuagiques

Les solutions pour refroidir les centres de données et pour réduire le bruit de la ventilation sont nombreuses. Voir le tableau suivant:

Récapitulatif des différentes stratégies de refroidissement :

Type de ventilation	Classique			Free cooling	Rack-confiné
	Soufflage par le haut	Soufflage par un faux plancher	Ventilation basse vitesse		
Efficacité de refroidissement	Moyenne : perte d'efficacité due au mélange de l'air chaud et froid	Bonne : suivant la disposition des racks	Très bonne : armoires refroidies	Bonne : lorsque T° extérieur inférieur à 13°C	Très bonne : refroidissement individuel, cible les points chauds de la baie
Coûts de mise en place	Faibles	Moyens	Élevés	Faibles	Achat des racks
Coûts de fonctionnement	Élevés	Moyens	Faibles	Très faibles	Élevés
Eco-viabilité (PUE)	Faible	Moyenne	Élevée	Élevée	NR

L'efficacité d'un Datacenter est mesurée au moyen d'un indicateur appelé PUE (Power Usage Effectiveness). Il qualifie l'efficacité énergétique d'un Datacenter. C'est un des éléments de l'informatique éco-responsable.

Figure 20: Différentes options de refroidissement des centres de données (16)

La chaleur des serveurs pourrait être récupérée et servir à d'autres fins, comme chauffer un bureau, faire pousser des récoltes ou chauffer une piscine. Les possibilités sont nombreuses. Voici d'autres exemples :

MÉTHODES INNOVANTES

La chaleur émise par les Datacenters est en quelques points du globe, récupérée au moyen d'un système hydraulique et acheminée parfois dans un rayon d'un kilomètre, aux bâtiments l'entourant, les approvisionnant en eau chaude et en chauffage. Ces pratiques ont notamment été mises en place dans les Datacenters d'Helsinki et du val d'Europe.

Dans le Datacenter du LPSC à Grenoble, l'air chaud extrait est aussi récupéré au moyen d'un ensemble de registres qui le réoriente vers des salles habitées du bâtiment.



Google, dans une stratégie innovante, a équipé son Datacenter du comté de Douglas (USA) d'un système d'épuration de l'eau servant à la climatisation. Ils peuvent ainsi détourner 30% des eaux usagées de la ville avoisinante pour faire tourner leur système de ventilation, tout en la recyclant et en la rejetant dans la rivière la plus proche.

Figure 21: Récupération de la chaleur des centres de données (17)

GROUPE LAFRANCE

Le groupe Lafrance a fait l'achat d'une parcelle de terrain à l'arrière de Napa-Pièce d'autos débouchant sur la rue Tellier. Le petit boisé a été rasé pour faire place à un stationnement de camions avec des conteneurs « supposément là de façon provisoire ». On a planté une rangée de petits arbres qui ne compense pas encore la fraîcheur d'auparavant et qui ne coupe pas le son du trafic de la rue Souigny. Il faudrait plus de végétation pour couper cette vue industrielle.



Figure 22: Camions et conteneurs, en arrière-plan, visibles de la rue Ontario

CGC

Cette compagnie, sise sur la rue Notre-Dame, occupe un terrain allant de la rue des Futailles jusqu'à la rue Beauclerk. Leur terrain en friche pourrait fort bien être garni d'arbres pour amoindrir les effets des îlots de chaleur.



Figure 23: Terrain en friche de CGC

HYDRO-QUÉBEC

Au coin de Notre-Dame et des Futailles se situe le poste électrique Notre-Dame. Il s'agit d'un îlot de chaleur pour le secteur Longue-Pointe. Considérant qu'Hydro-Québec va passer ses fils souterrains électriques dans Longue-Pointe pour alimenter le nouveau poste Hochelaga-sud, les résidents aimeraient une forme de réparation, déjà prévue par leur programme de compensation pour l'impact résiduel. Il est prévu qu'Hydro-Québec verse la somme de 1% de la valeur initiale autorisée de chaque projet.

Hydro-Québec pourrait végétaliser les alentours du poste Notre-Dame qui en a bien besoin.

Hydro-Québec pourrait également financer le sentier piétonnier que les citoyens réclament pour relier Ontario/Beauclerk à Tellier. La ligne électrique va d'ailleurs passer exactement à cet endroit (voir le sentier sur la figure 16). Ce chemin désenclaverait Longue-Pointe et favoriserait la mobilité active des résidents et des travailleurs.



Figure 24: Poste électrique Notre-Dame

CATELLI

La compagnie Catelli fait écran au port pour le secteur de Longue-Pointe. Ce qui est très bien pour réduire le bruit. Il y a toutefois un manque d'arbres, surtout près de leur stationnement.



Figure 25: Stationnement de Catelli

BASE MILITAIRE LONGUE-POINTE ET CENTRE DE FORMATION DES POMPIERS

Ces deux organisations sont de bons voisins pour les citoyens. Leur espace est bien végétalisé. La base militaire a planté dernièrement au sud 1700 arbres de grand format et 1143 de petit format, et au nord 125 arbres de grand format. Ils ont aussi plusieurs toits blancs pour leurs installations et ils veillent à l'électrification du transport à l'intérieur de la base. La base militaire favorise aussi les échanges avec les citoyens en donnant accès à leur gymnase, aux prêts d'équipements sportifs et de camping et aussi aux activités gratuites de cadets pour les jeunes du secteur.



Figure 26: Journée nationale de commémoration à la base de Longue-Pointe

VILLE DE MONTRÉAL

La ville doit être un leader responsable dans le projet d'écoparc industriel de la Grande Prairie. Elle doit voir à un aménagement urbain respectant les citoyens vivant dans l'écoparc industriel (1645 ménages) et tout près dans Viauville (18). Sa réglementation doit protéger en premier lieu les résidents. La ville doit aussi favoriser des usages diversifiés. Elle peut compenser les effets de ses décisions en favorisant des projets durables.

Voici quelques solutions compensatoires :

- 1) Diminution des nuisances, tels que le bruit, la pollution et la laideur visuelle par une réglementation sévère et des standards élevés. Prendre les mesures de ces nuisances régulièrement pour corriger s'il y a lieu. Sévir contre les industries délinquantes.
- 2) Transport : autobus ou tramway faisant un circuit continu sur la rue Notre-Dame. Ajout de sentiers piétonniers pour désenclaver Guybourg et Longue-Pointe. Réaménagement de la piste cyclable sur la rue Notre-Dame et installation de stations Bixi.
- 3) Diversité des usages, tels que des services de proximité, des parcs, un centre de loisirs, une piscine extérieure, un parcours sportif, un parc à chiens, un musée d'art industriel, des lieux d'enseignement, des start-up, des industries légères, etc.



Figure 27: Piscine extérieure



Figure 28: Parcours sportif



Figure 29: Parc à chiens

4) Augmentation de la canopée et des zones vertes.

- a) Parc du ruisseau Molson
- b) Conservation des terrains verts vacants dans le secteur industriel L.-H. Lafontaine. Les terrains disponibles sont rares. Le secteur subit les îlots de chaleur et compte très peu d'arbres.

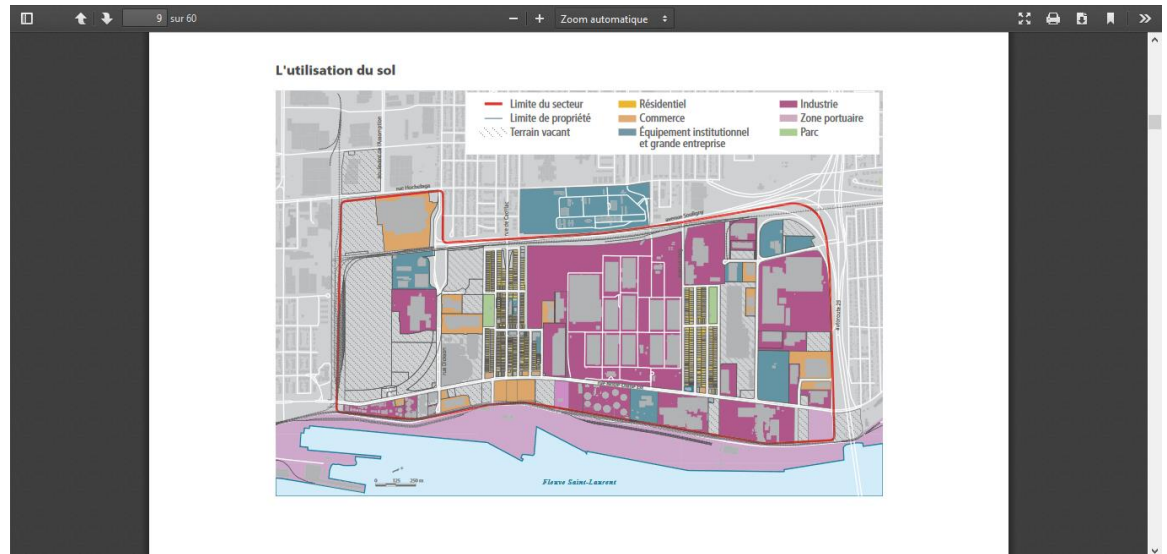


Figure 30: Utilisation du sol dans l'écoparc industriel de la Grande Prairie (p.9) (18)

- c) Encourager les compagnies à verdir et à planter des arbres, particulièrement sur la rue Notre-Dame.
- d) Implantation de ruelles vertes dans le secteur Guybourg et Longue-Pointe.



Figure 31: Ruelle verte

- e) Favoriser des zones tampons vertes pour diminuer les nuisances.

5) Intégration de l'art public et du design dans des lieux stratégiques, par exemple sur la rue Notre-Dame, aux entrées des routes, des enclaves ou encore dans le milieu de l'écoparc. On pourrait combiner la verdure et le patrimoine industriel.



Figure 32: Love park à Toronto, 2018 (Claude Cormier et associés)



Figure 33: Colonne Cradley metal (Angleterre)



Figure 34: Art industriel

CONCLUSION

Pour sûr, le projet d'écoparc industriel de la Grande Prairie va augmenter les nuisances pour les citoyens. Il faut les amoindrir au maximum et les compenser. **La ville doit coordonner le tout, en gardant en tête la protection de ses citoyens.** Il faut appliquer les principes élevés de développement durable de l'écoparc. Il faut oser rêver.

Le port doit aussi s'impliquer dans la renaissance du secteur de l'Assomption –sud Longue-Pointe. À titre d'exemple, GM, à Détroit, a rénové son siège social le *Renaissance Center* et a aménagé une grande place, le *GM Plaza and Promenade*, sur le bord de la rivière Détroit à ses frais. Les fontaines sont devenues un point central et attirent de nombreux touristes. **Le port pourrait rendre fiers ses voisins citoyens...**



Figure 35: Riverwalk à Détroit

RÉFÉRENCES :

- 1) Diane Bérard. (2019). « Faites croître votre... mission. », Les affaires, 23 février p.9.
- 2) ISO (Page consultée le 10 avril 2019). Site de l'Organisation internationale de normalisation. (en ligne), <https://www.iso.org/fr/standard/42546.html>
- 3) BDC (Page consultée le 10 avril 2019). Site de la Banque de développement du Canada. (en ligne), <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/boite-outils-entrepreneur/gabarits-documents-guides-affaires/glossaire/pages/responsabilite-sociale-d-entreprise.aspx>
- 4) Bérard, *loc. cit.*, pp. 8-9.
- 5) VILLE DE MONTRÉAL (2019). Écoparc industriel de la Grande prairie. Document d'information sur le développement économique et urbain du secteur Assomption sud-Longue-Pointe, Ville de Montréal Service de développement économique Service de l'urbanisme et de la mobilité Service des infrastructures du réseau routier Arrondissement de Mercier- Hochelaga-Maisonneuve, Site de l'Office de consultation publique de Montréal. (en ligne), p.6. http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P93/3.1_-_assomption-sud_longuepointe_lowres.pdf (Page consultée le 2 avril 2019)
- 6) Simon Lord, (2019). « Comment les ingénieurs peuvent favoriser le développement durable. », Les affaires, 9 mars. p.23.
- 7) VILLE DE MONTRÉAL (2019). Étude du climat sonore dans le secteur de planification Assomption sud-Longue-Pointe, Atelier 7hz, Site de l'Office de consultation publique de Montréal. (en ligne), pp 15-21 et 23. http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P93/3.4-analyse_acoustique_assomption_sud.pdf?fbclid=IwAR0gefIHTGS198WL91JYIp7KbXRr5ZWAAi9EcNVzBBQUpU_xEiR_Mv8A8 (Pages consultées le 3 avril 2019)
- 8) VILLE DE MONTRÉAL (2019). Service de l'urbanisme et de la mobilité, Site de l'Office de consultation publique de Montréal. (en ligne)

- [http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P93/3.5-informations concernant canopee soiree dinformation assumption sud-longue-pointe-direction de lurbanisme.pdf?fbclid=IwAR2A5sFOVFTLjPvJfskYIBIWZ7ituUbqfx5jy1SI41-9ihr_f6jujCLxw6M](http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P93/3.5-informations_concernant_canopee_soiree_dinformation_assomption_sud-longue-pointe-direction_de_lurbanisme.pdf?fbclid=IwAR2A5sFOVFTLjPvJfskYIBIWZ7ituUbqfx5jy1SI41-9ihr_f6jujCLxw6M)
(Page consultée le 10 avril 2019)
- 9) VILLE DE MONTRÉAL (2012). Document de travail Plan d'action canopée 2012-2021, Direction des grands parcs et du verdissement, Site de l'Office de consultation publique de Montréal. (en ligne), p. 9. [http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P93/3.5-informations concernant canopee soiree dinformation assumption sud-longue-pointe-direction de lurbanisme.pdf?fbclid=IwAR0le3jJm9K3Ev8f_UD-lk9h9JT5RqYWrOiGxy6BZKvWHntaCRI1h3ZSJ6U](http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P93/3.5-informations_concernant_canopee_soiree_dinformation_assomption_sud-longue-pointe-direction_de_lurbanisme.pdf?fbclid=IwAR0le3jJm9K3Ev8f_UD-lk9h9JT5RqYWrOiGxy6BZKvWHntaCRI1h3ZSJ6U) (Page consultée le 2 avril 2019)
- 10) PORT DE MONTRÉAL (2018). « Notre vision. Votre avenir », Allocution de Mme Sylvie Vachon PDG du port de Montréal, Site du port de Montréal. (en ligne), p. 3. https://www.port-montreal.com/files/PDF/Discours/Allocution-Sylvie-Vachon_CCMM-14-mai-2018.pdf (Page consultée le 10 avril 2019)
- 11) Hélène Baril. (Page consultée le 28 mars 2019). « Année record et projets d'envergure pour le port de Montréal », Site de La Presse. (en ligne) <https://www.lapresse.ca/affaires/economie/quebec/201805/05/01-5173293-annee-record-et-projets-denvergure-pour-le-port-de-montreal.php>
- 12) ESPACE POUR LA VIE MONTRÉAL, (Page consultée le 3 avril 2019). Site du Jardin botanique de Montréal. (en ligne) <http://m.espacepourelavie.ca/des-murs-vegetalises-le-long-des-routes>
- 13) Grégoire Noble, (Page consultée le 2 avril 2019). « Luciole, un béton qui luit la nuit. », 8 septembre 2017

<https://www.batiactu.com/edito/beton-luciole-a-l-etranger-on-e-autres-pistes-cyclables-50317.php>

- 14) SAQ (Page consultée le 10 avril 2019). Site de la Société des alcools du Québec. (en ligne), <https://www.saq.com/content/SAQ/fr/a-propos/responsabilite-societale-saq/communaute.html>
- 15) Fabrice Pouliquen, (Page consultée le 3 avril 2019). « Paris : Un data center très bruyant exaspère des riverains du Sentier. », 25 janvier 2016 <https://www.20minutes.fr/paris/1771567-20160125-paris-data-center-tres-bruyant-exaspere-riverains-sentier>
- 16) F2A Équipementier en traitement de l'air. (Page consultée le 4 avril 2019). Dossier datacenter contexte et problématiques (en ligne), p.13.

<http://dev.f2a.fr/uploadFile/wyzFiles/files/Ventilation%20DataCenter.pdf>

- 17) *Ibid.*, p. 14.
- 18) VILLE DE MONTRÉAL (2019). Écoparc industriel de la Grande prairie. Document d'information sur le développement économique et urbain du secteur Assomption sud-Longue-Pointe, (en ligne)... p.9. [http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P93/3.1 -_assomption-sud_longuepointe_lowres.pdf](http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P93/3.1_-_assomption-sud_longuepointe_lowres.pdf)